

ÉDITO

PAR ABOUBAKR JAMAÏ

Directeur de publication au moment des faits (crise des caricatures en 2006), Aboubakr Jamaï, co-fondateur du Journal, signe exceptionnellement l'édito cette semaine.



AFP

Discipliner la monarchie

Mustapha Ramid, l'une des figures majeures du Parti de la Justice et du Développement a candidement confirmé que son parti avait été contacté en février 2006 par Fouad Ali El Himma alors ministre délégué à l'Intérieur, pour participer aux manifestations organisées contre *Le Journal Hebdomadaire*. M. Ramid a aussi affirmé qu'il était prêt à en témoigner devant une cour de justice. Rappelons qu'en février 2006, des manifestations annoncées comme spontanées étaient organisées contre *Le Journal Hebdomadaire* coupable d'avoir soi-disant insulté l'islam et son prophète. *Le Journal* était (faussement) accusé d'avoir republié les fameuses caricatures du prophète Mohammed précédemment publiées par un quotidien danois. Les deux chaînes de télévision publique en avaient alors fait un des sujets principaux de leurs journaux télévisés du soir. 2M se distinguant par un angle éditorial condamnant en termes inquisiteurs le magazine. Rapidement, il s'avérera que les moyens de l'Etat avaient été mobilisés pour organiser les manifestations. La crudité de la couverture médiatique des chaînes publiques ne faisant que le confirmer. Ainsi, nous savons aujourd'hui que des individus parmi les plus proches du roi ont utilisé la puissance de l'Etat pour inciter à la haine, pour ne pas dire au lynchage contre un journal aux vues critiques sur le régime marocain. Dans un pays où l'extrémisme religieux a pu recruter plus d'une dizaine d'individus pour perpétrer des attentats-suicides, accuser avec les moyens de l'Etat des citoyens marocains d'avoir insulté le prophète de l'islam revient à mettre leurs vies et celles des leurs en dan-

ger. Mais si l'implication de l'Etat est déjà du domaine public, pourquoi faire grand cas des révélations de Mustapha Ramid ? Pour une raison essentielle : ces révélations accusent directement la monarchie. Le fait que Fouad Ali El Himma était à l'époque le bras droit de Mohammed VI pour les affaires relevant du sécuritaire et du politique, a des implications sur l'évaluation que font les démocrates de la monarchie et doit donc les inciter à réviser leur conduite à son égard. En quoi le fait qu'un des hommes de confiance de Mohammed VI, un pilier du régime, ait directement fomenté cette vile bar-

S'il est difficile d'accuser le roi d'être directement l'inspirateur de ces turpitudes, il est certain qu'il a toléré l'installation d'un climat de permissivité qui a mené à ces dérapages.

bouzerie doit-il nous inciter à reconsidérer notre attitude à l'égard du nouveau règne ? Pour répondre à cette question, il faut revenir aux prémisses de l'approche des démocrates marocains vis-à-vis de la monarchie, et par démocrates j'entends ceux qui ont pu différer sur les moyens et l'agenda de la démocratisation du pays mais qui n'ont jamais douté de sa nécessité. Les dernières années du règne de Hassan II ont été marquées par une imparfaite mais bien réelle volonté collective d'apaisement et d'ouverture entre la monarchie et son opposition. Ce processus était toutefois le résultat d'une lutte dans laquelle la monarchie a, par moments, utilisé un arsenal de répression digne des pires dictatures. C'est →

ÉDITO

PAR ABOUBAKR JAMAÏ

→ cette corruption morale du régime de Hassan II qui a fait que les efforts d'ouverture n'ont jamais été interprétés comme une soudaine conversion du roi défunt aux principes démocratiques. Hassan II avait cet instinct de conservation « institutionnelle » qui lui a fait comprendre que la survie de la monarchie passait nécessairement par une ouverture politique. Je ne dis pas ici qu'il avait en tête l'instauration d'un régime démocratique au Maroc. Nul ne peut affirmer ce qu'il envisageait comme objectif ultime du processus dit de transition. Il est toutefois difficile de nier la réalité d'un certain nombre d'avancées. Son aggiornamento politique était tout de même perçu comme étant dicté par la nécessité de survie et non par une quelconque conviction morale. L'avènement de Mohammed VI a changé cette donne. Sans doute impressionnés par des premières décisions à la portée symbolique importante tel le retour d'Abraham Serfaty, la libération de Abdeslam Yassine ou encore le limogeage de Driss Basri, les démocrates ont cru voir de la décence morale dans le comportement de la monarchie de Mohammed VI. L'ouverture politique promue par la monarchie ne serait plus mue par la nécessité de survie mais par une orientation morale et éthique. Les dérapages inquiétants du début de règne comme l'affaire Talsint ou encore les attaques contre la liberté de la presse, seront davantage mis sur le compte de l'inexpérience du roi et de son entourage que sur ses défaillances morales. L'affaire des manifestations organisées contre *Le Journal* est un élément de plus détruisant cette vision chimérique d'une monarchie, parfois gaffeuse, mais profondément généreuse et bien intentionnée.

Il y eut d'abord la lutte anti-terroriste et ses multiples violations des droits de l'Homme, l'incapacité ou le manque de volonté de mettre à la retraite des piliers du système sécuritaire hérités de l'ère Hassan II et les atteintes répétées à la liberté d'expression. Plus récemment, citons la frénésie affairiste qui s'est emparée de la monarchie. Une frénésie d'autant plus problématique qu'elle met à mal le système de régulation de l'Etat. Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, gendarme de la Bourse a préféré regarder ailleurs lorsque des affaires plus que douteuses impliquant les proches du roi ont fait surface. L'Agence Nationale de Régulation des Télécoms chargée, comme son nom l'indique, de la régulation du très lucratif secteur des télécoms adapte les règles aux besoins de Wana,

la filiale télécom du groupe ONA dont le roi est le principal actionnaire. Enfin, la voracité « foncière » du secrétaire particulier du roi comme en atteste l'affaire des terrains des habous à Taroudant ou encore celle des installations du club omnisport rbati le FUS, permettent de nourrir de sérieuses inquiétudes sur cette fameuse supposée décence morale du règne de Mohammed VI. S'il est difficile d'accuser le roi d'être directement l'inspirateur de ces turpitudes, il est certain qu'il a au minimum toléré l'installation d'un climat de permissivité qui a mené à ces dérapages.

À la lumière de cette évolution, Les acteurs politiques doivent réévaluer leur attitude vis-à-vis de la monarchie. Il ne s'agit pas de remettre en cause son existence ni de la condamner systématiquement mais de lui signifier les termes du contrat, les limites à ne pas franchir. Je comprends et adhère à l'idée que le processus de démocratisation et la modernisation générale du pays peuvent se réaliser à moindre coût avec la monarchie que contre elle. Mais pour que cela soit possible il faudrait que la monarchie elle-même adhère à une feuille de route ayant pour but ultime la démocratie, donc fatalement une réduction de ses exorbitantes prérogatives. Il faudrait aussi qu'elle s'impose un code de conduite qui lui inter-

Voilà un homme qui prétend vouloir promouvoir la démocratie et qui, lorsqu'il avait les leviers du pouvoir, n'a pas hésité à les utiliser pour réprimer les voix dissonantes.

dise les défaillances éthiques observées ces dernières années. Ce changement d'attitude s'impose précisément pour que la monarchie ait une chance d'acquérir la crédibilité nécessaire à son rôle d'accompagnatrice de la démocratisation apaisée du pays.

En attendant, les agissements de Fouad Ali El Himma doivent être condamnés. Voilà un homme qui prétend vouloir promouvoir la démocratie et qui, lorsqu'il avait les leviers du pouvoir, n'a pas hésité à les utiliser pour réprimer les voix dissonantes. Tant qu'il n'aura pas reconnu ses fautes, il restera urgent de l'exposer pour ce qu'il est : un homme du makhzen finalement pas si nouveau que cela. ■